

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Remboursement de la taxe carbone

Les Producteurs en serre du Québec saluent cette avancée, mais Québec doit aller plus loin pour assurer la compétitivité des entreprises serricoles



Longueuil, le 22 mai 2026 — [Les Producteurs en serre du Québec](#) accueillent favorablement l'annonce du gouvernement du Québec visant à rembourser partiellement les coûts liés à la tarification du carbone pour les entreprises agricoles. Cette décision constitue un pas dans la bonne direction et une reconnaissance des pressions importantes qui pèsent spécifiquement sur les producteurs serricoles québécois.

Le secteur déplore que cette mesure temporaire, bien qu'appréciée, ne règle que pour deux ans des enjeux structurels qui nuisent à la compétitivité des entreprises québécoises face aux producteurs en serre du reste du Canada, des États-Unis et du Mexique.

« Nous saluons cette ouverture du gouvernement et reconnaissons qu'il s'agit d'une avancée positive pour notre industrie. Cependant, nos entreprises continuent d'évoluer dans un environnement d'affaires

nettement moins compétitif que celui de plusieurs juridictions concurrentes », affirme **Sylvain Terrault**, président de **Les Producteurs en serre du Québec**.

Les Producteurs en serre du Québec rappellent que, pour les entreprises serricoles québécoises, la durabilité constitue une valeur intrinsèque qui guide leurs pratiques et leurs investissements, tout en contribuant activement à la sécurité alimentaire, à l'économie régionale et à la réduction des importations alimentaires. Toutefois, sans conditions de compétitivité comparables à celles offertes ailleurs en Amérique du Nord, plusieurs projets d'investissement et de croissance demeurent compromis.

L'organisation réitère donc sa volonté de poursuivre les discussions avec les gouvernements et les partenaires concernés afin de mettre en place des solutions concrètes et durables permettant d'assurer l'avenir et le développement du secteur serricole québécois.

Nomination Audrey Bogemans

Les Producteurs en serre du Québec souhaitent également saluer la nomination de **Audrey Bogemans** à titre d'adjointe parlementaire de la première ministre pour le volet de l'approvisionnement en produits et services québécois. L'organisation y voit un signal positif quant à l'importance accordée à l'autonomie alimentaire, à l'achat local et au développement des chaînes d'approvisionnement québécoises. **Les Producteurs en serre du Québec** réitèrent leur volonté de collaborer activement avec Mme Bogemans et le gouvernement afin de renforcer la capacité de production alimentaire du Québec et d'assurer des conditions favorables à la croissance du secteur serricole.

À propos des Producteurs en serre du Québec

Les Producteurs en serre du Québec représentent les entreprises serricoles québécoises œuvrant notamment dans la production de fruits et légumes, de fleurs et de plantes ornementales. Le secteur constitue un moteur économique important pour plusieurs régions du Québec et joue un rôle stratégique dans l'autonomie alimentaire du Québec.